



Sports a risque et mineurs

Par **Nahoy**, le **14/09/2012** à **20:12**

Bonjour, je pratique le longboard avec plusieurs autres personnes, principalement de la descente sur des routes sur lesquelles il n'y a pas d'arrêté préfectoral nous interdisant de le faire. rn rn Le souci, c'est que ce sport est aussi pratiqué par des mineurs qui roulent de temps en temps avec nous, je n'aime pas des masses ça mais je ne sais pas ce que l'on risque si l'un d'eux a un accident, du moins grave au pire, fractures, traumatisme crânien, décès... Que ce soit en tombant seul ou en se faisant renverser par une voiture... Qui est responsable, que risque-t-on? Devons-nous leur interdire complètement de rouler avec nous ou il y'a-t-il une alternative?rn rn Merci d'avance pour vos réponses.